

AGROFORESTERIE FRUITIÈRE

LA DÉMARCHE

L'introduction d'arbres dans les cultures est imaginée comme une des pistes pour lutter contre le réchauffement climatique. Il peut aussi offrir à terme une diversification dans les productions : production de fruits (amandes, olives, pommes, poires, coings), de plantes à distiller (genévrier, laurier), de fourrage (mûrier) ou de bois d'œuvre (érable). Il est aussi envisagé de produire du BRF (bois raméal fragmenté) qui pourra être mis sur les parcelles pour contribuer à améliorer la fertilité.

L'objectif est d'avoir deux cultures sur la même parcelle et donc de diversifier les productions. Yann espère aussi avoir un effet bénéfique sur la vie biologique du sol en augmentant les mycorhizes liées aux racines d'amandiers. Avec l'introduction de mouton dans l'exploitation pour gérer les couverts dans le lavandin, l'amandier va aussi apporter de l'ombre. Les amandiers avec leur bande enherbée devraient avoir aussi un effet favorable pour la lutte biologique.

Les replantations d'arbres ont démarré avec le père de Yann qui a réimplanté une haie autour d'une grande parcelle en 1990 avec un objectif d'effet brise-vent.

En 2018, une parcelle de 2,5 ha de lavandin a été implanté de 200 amandiers. Les amandiers ont été implantés dans un rang de lavande obligeant les jeunes arbres à s'enraciner plus profond pour ne pas concurrencer le lavandin. Puis la rangée de lavandin a été supprimée.



Vieux amandiers

Les amandiers sont espacés sur le rang de 10 m et les rangées de 18 m, soit 10 rangées de lavandin pour une rangée d'amandiers. Plusieurs variétés ont été plantés. Des variétés anciennes (Princesse, Ardéchoise) et modernes (Ferraduel, Lauranne, Ferragnès). Cette parcelle possède 15 vieux amandiers qui ont été conservés et qui sont récoltés. Cette plantation agroforestière a été financée par le parc naturel régional du Verdon, la coopérative l'Occitane et la région Sud.

En 2017 une parcelle de 3 ha a été complantée avec des haies fruitières brise-vent (3 haies de 750 mètres) comprenant une quinzaine d'espèces de haut-jet et d'arbustes et espacées de 50 mètres avec des rangées doubles. Les essences ont été choisis par l'ITEIMPAI pour favoriser la lutte biologique.

Ces nouvelles plantations demandent un entretien important durant 7 à 10 ans avant de rentrer en production. Il s'agit donc d'un investissement sur le moyen terme.

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

En 2018, une parcelle de 2,5 ha de lavandin a été complanté de 200 amandiers. Les amandiers ont été implantés dans un rang de lavande obligeant les jeunes arbres à s'enraciner plus profond pour ne pas concurrencer le lavandin. Puis la rangée de lavandin a été supprimée.

Les amandiers sont espacés sur le rang de 10 m et les rangées de 18 m, soit 10 rangées de

lavandin pour une rangée d'amandiers. Plusieurs variétés ont été plantés. Des variétés anciennes (Princesse, Ardéchoise) et modernes (Ferraduel, Lauranne, Ferragnès). Cette parcelle possède 15 vieux amandiers qui ont été conservés et qui sont récoltés. Cette plantation agroforestière a été financée par le parc naturel régional du Verdon, la coopérative l'Occitane et la région Sud.

En 2017 une parcelle de 3 ha a été complantée avec des haies fruitières brise-vent (3 haies de 750 mètres) comprenant une quinzaine d'espèces de haut-jet et d'arbustes et espacées de 50 mètres avec des rangées doubles. Les essences ont été choisies par l'ITEIMPAI pour favoriser la lutte biologique.

Ces nouvelles plantations demandent un entretien important durant 7 à 10 ans avant de rentrer en production. Il s'agit donc d'un investissement sur le moyen terme.



Protection des jeunes amandiers